



15 Passage Lonjon
CS 62180
34960 MONTPELLIER Cedex 2

S.A.S. HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
RN 113 - CS 30020 CEDEX
34741 VENDARGUES

Référence à rappeler

Affaire : HECTARE

Vos réfs : **CONSTAT APRES TRVX TERRE DE DOLIA**
MONTAGNAC (GARD) (dossier suivi par Jérôme LEDOUX,
Responsable Opérationnel travaux)

V.N°TVA INTRACOM :

Nos réfs : **C083244/ OB/ LR1**

Nature de l'acte régularisé : PV DE CONSTAT

Signifié le : 13.02.2025



RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

MONTPELLIER, le 11.03.2025

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de **procéder au règlement de son coût à réception.**

Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
13.02.25	PV CONSTAT	359,40	71,88	4,20	435,48
	Total en Euros>>>	359,40	71,88	4,20	435,48

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

435,48

Vous pourrez me faire parvenir le règlement selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

VOUS POUVEZ REGULARISER VOTRE FACTURE PAR CB OU PAR VIREMENT EN SUIVANT LES INDICATIONS DU PAIEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE :

<http://www.scplbb-huissiers-montpellier.com>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

